

LE DÉROULEMENT DU PROJET

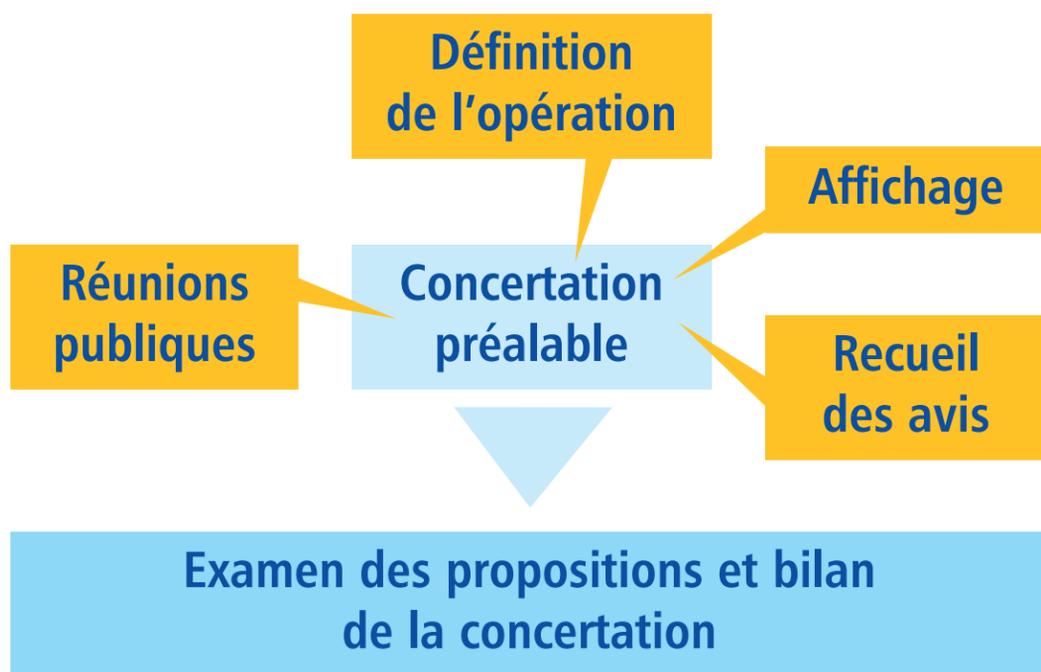
La concertation préalable

La concertation préalable a pour objectif d'informer et de recueillir auprès du public ses avis et observations sur les grandes orientations proposées.

Ces éléments seront pris en considération dans le développement des études.



Photomontage : exemple d'insertion du site propre à Champigny-sur-Marne.



Les principales étapes avant la mise en service

La concertation préalable constitue la première étape de ce projet. Lors de l'enquête publique, celui-ci sera présenté de façon plus précise. Sa réalisation s'échelonne sur les prochaines années pour une **mise en service prévue fin 2011.**

